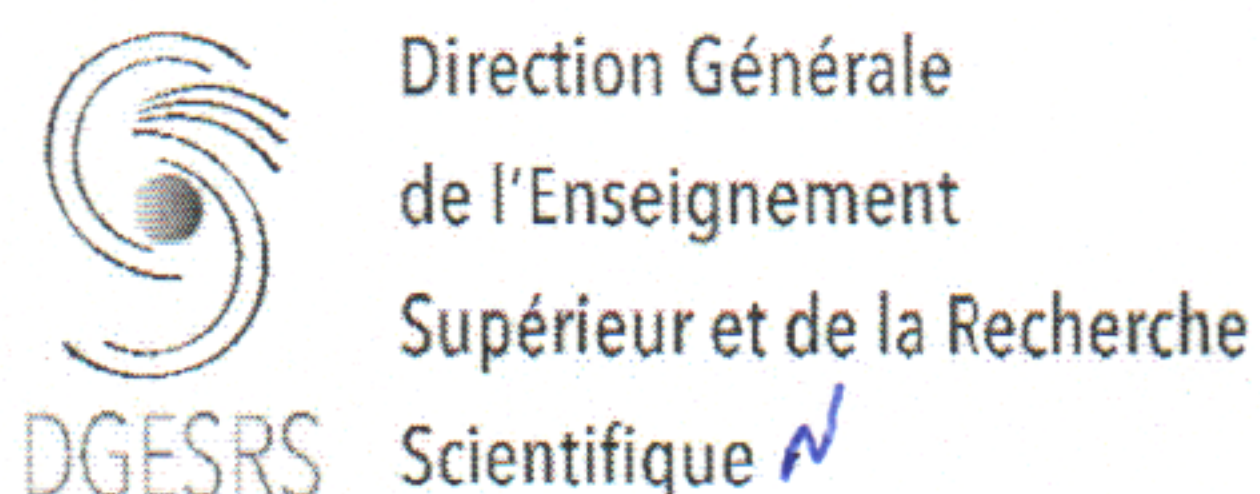




AVIS a

Le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les candidats présélectionnés pour les études de Master-Doctorat au Maroc au titre de l'année universitaire 2026-2027, que l'obtention de la bourse est conditionnée à l'inscription dans une université marocaine.

Les candidats inscrits doivent se présenter à l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI) pour accomplir les autres formalités de la bourse.

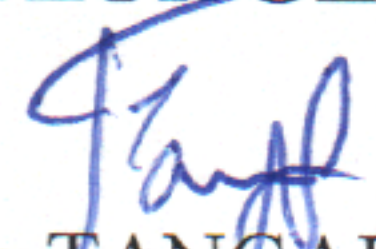
Les candidats présélectionnés pour le Doctorat doivent ajouter à leur dossier un projet de thèse de huit (08) pages au minimum et quinze (15) pages au maximum.

Le Directeur Général sait compter sur la compréhension de tous.

Bamako, le 20 AOUT 2026

LE DIRECTEUR GENERAL,




Pr Fana TANGARA

Chevalier de l'Ordre national